



MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

B U D G E T 2026

En conformité avec l'article 954 du Code Municipal, le conseil municipal de la municipalité de Stanbridge East a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue le 26 janvier 2026, les prévisions budgétaires pour l'année 2026 comme suit :

REVENUS:

Taxe foncière générale	1 136 138
Taxe – Sûreté du Québec	134 945
Taxe matières résiduelles (compost/Écocentres)	105 523
Taxe traitement des eaux usées- Égouts (entretien)	95 818
Vidange des fosses septiques	45 000
Compensations (ÉEQ. etc.)	196 330
Services - Autres municipalités (Entraide -abrasifs hiver)	21 500
Autres recettes de sources locales (permis, droit immobilier ect.)	127 500
Transferts (subventions, redevances)	<u>350 934</u>

T o t a l **2 213 688**

DÉPENSES:

Administration générale	407 233
Sûreté du Québec- Sécurité publique	137 159
Service incendie	261 261
Voirie municipale	186 041
Enlèvement de la neige	133 500
Éclairage des rues	15 000
Circulation	13 000
Hygiène du milieu	316 579
(incluant matières résiduelles, égouts, et la vidange des fosses septiques, et cours d'eau)	
Urbanisme & développement économique	68 807
Loisirs & Culture*	107 608
Immobilisations (réfection rues, bâtiments)	565 000
Frais bancaires et frais de financement (*aucun frais de financement en 2026)	<u>2 500</u>

T o t a l **2 213 688**

*En plus des coûts opérationnels pour l'Association des Loisirs, le Carrefour culturel et la Bibliothèque municipale, cette catégorie inclut : l'entretien de tous les gazons municipaux, l'équipement pour les parcs, l'électricité pour le terrain de balle, la patinoire et le terrain de tennis, les quotes-parts pour l'aréna de Bedford, ainsi que l'entretien du Centre communautaire.